

FORMULAIRE

Renseignements préliminaires

PRÉAMBULE

La Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ), par ses chapitres 22 et 23, établit un régime de protection de l'environnement et du milieu social dans le territoire de la Baie-James et du Nord québécois. En fonction du type de projet, plusieurs aspects de ces chapitres relèvent du gouvernement du Québec, du gouvernement du Canada ou des deux ordres de gouvernement. Certains projets peuvent également relever du gouvernement de la nation crie lorsqu'ils sont réalisés sur des terres de catégorie IA à la Baie-James. Le titre II de la [Loi sur la qualité de l'environnement \(LQE\)](#) présente les procédures d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social qui s'appliquent dans la région de la Baie-James (art. 133 de la LQE) et du Nord québécois (art. 168 de la LQE).

Les projets mentionnés à l'annexe A de la LQE sont obligatoirement assujettis à l'une ou l'autre des procédures applicables en milieu nordique, contrairement à ceux mentionnés à l'annexe B, qui y sont soustraits. Les projets qui ne sont pas listés dans ces annexes sont considérés comme des projets de « zone grise ». Quiconque a l'intention d'entreprendre la réalisation d'un projet en milieu nordique visé par l'annexe A de la LQE doit demander un certificat d'autorisation. Pour les projets de « zone grise », un promoteur doit demander une attestation de non-assujettissement, et l'administrateur provincial lui confirmera, après analyse du projet par le comité nordique concerné, si le projet est non assujetti à la [procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social](#) ou s'il y est assujetti. Dans le premier cas, une attestation de non-assujettissement sera délivrée au promoteur pour le projet et, dans le second, une directive sera élaborée et lui sera transmise, laquelle indiquera la nature, la portée et l'étendue de l'étude d'impact qu'il doit préparer. Ainsi, sauf pour les projets listés à l'annexe B, un promoteur doit transmettre un formulaire de renseignements préliminaires à l'administrateur provincial de la CBJNQ.

Au besoin, il est possible de confirmer si votre projet correspond à une activité listée aux annexes A et B de la LQE ou à un projet de « zone grise » en transmettant par courriel une demande de vérification d'assujettissement, incluant une courte description de votre projet, sa localisation et ses impacts appréhendés à l'adresse courriel suivante : dgees-assujettissement@environnement.gouv.qc.ca.

Le formulaire de renseignements préliminaires sert à décrire les caractéristiques générales du projet. Il doit être rempli de façon claire et concise et l'information fournie doit se limiter aux éléments pertinents pour la bonne compréhension du projet, de ses impacts et des enjeux appréhendés.

Conformément à la LQE, le formulaire de renseignements préliminaires est transmis au Comité d'évaluation (COMEV), si le projet concerne la région au sud du 55^e parallèle (Baie-James), ou à la Commission de la qualité de l'environnement Kativik (CQEK), si le projet vise le territoire au nord du 55^e parallèle (Nord québécois/Nunavik). Ces deux comités examinent les renseignements préliminaires et, pour les projets visés par l'annexe A de la LQE, produisent une recommandation sur la directive indiquant la nature, la portée et l'étendue de l'étude d'impact que le promoteur doit préparer. Pour les projets de « zone grise », ces comités produisent soit une recommandation (COMEV), soit une décision (CQEK) quant à l'assujettissement du projet à la procédure. Ces recommandations et décisions sont ensuite acheminées à l'administrateur provincial, qui fait part de sa décision au promoteur. Cela peut se traduire par la délivrance d'une attestation de non-assujettissement dans le cas des projets non assujettis à la procédure ou par la délivrance d'une directive pour ceux qui y sont assujettis.

Le Comité d'évaluation est un comité tripartite formé de représentants nommés par le gouvernement de la nation crie et de représentants du gouvernement du Canada et du gouvernement du Québec. La Commission de la qualité de l'environnement Kativik est un comité bipartite formé de représentants inuits ou naskapis nommés par l'Administration régionale Kativik et de représentants du gouvernement du Québec. Dans l'exercice de leurs fonctions, ces deux comités accordent une attention particulière aux principes suivants, lesquels sont énoncés aux articles 152 et 186 de la LQE :

- a) la protection des droits de chasse, de pêche et de piégeage des Autochtones;
- b) la protection de l'environnement et du milieu social;
- c) la protection des Autochtones, de leurs sociétés, de leurs communautés et de leur économie;
- d) la protection de la faune, des milieux physique et biologique et des écosystèmes du territoire;
- e) les droits et garanties des Autochtones dans les terres de catégorie II;
- f) la participation des Cris, Inuits et Naskapis à l'application du régime de protection de l'environnement et du milieu social;
- g) les droits et intérêts, quels qu'ils soient, des non-Autochtones; et
- h) le droit de réaliser des projets, que possèdent les personnes agissant légalement dans le territoire.

À noter également que le formulaire de renseignements préliminaires sera publié au [Registre des évaluations environnementales](#) en vertu de l'article 118.5 de la LQE, et ce, uniquement pour les projets pour lesquels une directive sera délivrée. Le [COMEVI](#) et la [CQEK](#) publient également les formulaires de renseignements préliminaires sur leurs sites Web.

Conformément aux articles 115.5 et 115.12 de la LQE, le demandeur de toute autorisation accordée en vertu de cette loi doit, comme condition de délivrance, produire la déclaration du demandeur ou du titulaire d'une autorisation délivrée en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement, accompagnée des autres documents exigés par le ministre. Vous trouverez le guide explicatif ainsi que les formulaires qui y sont associés à l'adresse électronique suivante : www.environnement.gouv.qc.ca/lqe/renforcement/index.htm.

Le formulaire de renseignements préliminaires doit être accompagné du paiement prévu dans le cadre du système de tarification des demandes d'autorisation environnementale. Ce paiement doit être fait à l'ordre du ministre des Finances. Le détail des tarifs applicables est disponible à la section [Tarification](#) du site Web des évaluations environnementales. Il est à noter que le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) ne traitera pas la demande tant que le paiement n'aura pas été reçu.

Une fois le formulaire de renseignements préliminaires rempli, le promoteur doit l'envoyer, avec la lettre de transmission, à l'administrateur provincial de la CBJNQ :

- Transmettre une version électronique des documents (formulaire et lettre de transmission) à reception.30e@environnement.gouv.qc.ca en mettant en copie conforme le sous-ministre (marc.croteau@environnement.gouv.qc.ca) ainsi que Vanessa Chalifour, coordonnatrice/cheffe d'équipe aux projets nordiques (vanessa.chalifour@environnement.gouv.qc.ca). La lettre de transmission doit confirmer que les versions papier concordent avec les versions électroniques. Si les documents électroniques sont très volumineux, voir le dernier point.

- Transmettre une copie papier des documents (français) au bureau du sous-ministre à l'adresse suivante :

Administrateur provincial de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois
Sous-ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
Édifice Marie-Guyart, 30^e étage
675, boul. René-Lévesque Est, boîte 02
Québec (Québec) G1R 5V7

- Transmettre les autres copies papier et les clés USB (incluant les versions françaises et anglaises) à la Direction de l'évaluation environnementale des projets industriels, miniers, énergétiques et nordiques à l'adresse suivante :

Madame Mélissa Gagnon, directrice
Direction de l'évaluation environnementale
des projets industriels, miniers, énergétiques et nordiques
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
Édifice Marie-Guyart, 6^e étage, boîte 83
675, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Projets au sud du 55^e parallèle (Baie-James)

Dix (10) copies papier, soit six (6) en français et quatre (4) en anglais
Trois (3) copies au format PDF sur support informatique
Des copies supplémentaires peuvent être demandées selon l'ampleur du projet.

Projets au nord du 55^e parallèle (Nord québécois/Nunavik)

Dix-sept (17) copies papier, soit neuf (9) en français et huit (8) en anglais
Trois (3) copies au format PDF sur support informatique
Des copies supplémentaires peuvent être demandées selon l'ampleur du projet.

- Advenant que les documents électroniques soient très volumineux :

Informez la Direction de l'évaluation environnementale des projets industriels, miniers, énergétiques et nordiques (vanessa.chalifour@environnement.gouv.qc.ca), et un lien sécurisé vous permettant de transmettre vos documents sur la plateforme ShareFile vous sera partagé. Ce lien sera valide pour une durée de sept jours. Joindre au courriel d'envoi la lettre de transmission en indiquant que la version électronique sera transmise via la plateforme ShareFile de la Direction générale de l'évaluation environnementale et stratégique (DGEES) du MELCC.

1. IDENTIFICATION ET COORDONNÉES DU PROMOTEUR

1.1 Identification du promoteur	
Nom : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles	
Adresse municipale : 1121, boulevard Industriel, C. P. 159 Lebel-sur-Quévillon (Québec) J0Y 1X0	
Adresse postale (si différente de l'adresse municipale) :	
Nom et fonction du ou des signataires autorisés à présenter la demande : Stéphanie Morin, directrice générale, Direction générale du réseau régional	
Nom et fonction de la personne-ressource : Kelly Bélisle, conseillère aux affaires territoriales	
Numéro de téléphone : 819 755-4838 p. 279	Numéro de téléphone (autre) : -
Courrier électronique : kelly.belisle@mern.gouv.qc.ca	
1.2 Numéro de l'entreprise	
Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) : S. O.	
1.3 Résolution du conseil municipal, du conseil de bande, du village nordique ou de l'organisme responsable	
Si le promoteur est une municipalité, le formulaire de renseignements préliminaires contient la résolution du conseil municipal, du conseil de bande, du village nordique ou de l'organisme responsable dûment certifiée autorisant le ou les signataires de la demande à la présenter. Ajoutez une copie de la résolution à l'annexe I.	
1.4 Identification du consultant mandaté par le promoteur (s'il y a lieu)	
Nom : Englobe Corp.	
Adresse municipale : 1200, boulevard Saint-Martin Ouest, bureau 400, Laval (Québec) H7S 2E4	
Adresse postale (si différente de l'adresse municipale) :	
Numéro de téléphone : 514 281-5151	Numéro de téléphone (autre) : -
Courrier électronique : alexandre.leclair@englobecorp.com.	
Description du mandat : Environmental site remediation	

2. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROJET

2.1 Titre du projet
Projet de ... (construction/agrandissement/aménagement/etc.) de... (installation/équipement/usine/etc.) sur le territoire de... (municipalité/village/communauté) Environmental remediation of the former gas station located at 7 des Groseilliers Av. in the community of Radisson, on the territory of the Regional Government of Eeyou Istchee Baie-James (RGEIBJ)
2.2 Article d'assujettissement
Dans le but de vérifier l'assujettissement de votre projet, indiquez, selon vous, à quel paragraphe de l'annexe A de la Loi sur la qualité de l'environnement votre projet est assujéti et expliquez pourquoi (atteinte du seuil, par exemple). Indiquez si votre projet est considéré comme un projet de « zone grise », le cas échéant. Grey area project.
2.3 Objectifs et justification du projet

Mentionnez les principaux objectifs poursuivis et indiquez les raisons motivant la réalisation du projet.

The trigger for the project is Section 31.51 of the Environmental Quality Act (EQA). There is no planned change of use for the site. The remediation objective has therefore been set at the regulatory limit values of Schedule II of the Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains (RPRT).

This site has been listed as a contaminated site liability for the State since 2013. The community of Radisson and formerly the Municipality of James Bay (MBJ) had requested that the Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) proceed with the remediation of the site to make it available to future users. In the meantime, characterization studies have been conducted to prepare possible remediation scenarios.

2.4 Description sommaire du projet et des variantes de réalisation

Décrivez sommairement le projet (longueur, largeur, quantité, voltage, superficie, etc.) et, pour chacune de ses phases (aménagement, construction et exploitation et, le cas échéant, fermeture et restauration), décrivez sommairement les principales caractéristiques associées à chacune des variantes du projet, y compris les activités, aménagements et travaux prévus (déboisement, expropriation, dynamitage, remblayage, etc.).

The environmental remediation project will consist of the following steps:

- Clearing the area required for the work (see fig. 3);
- Drainage of the ponds present in the northern portion of the site
- Excavation and crushing of the concrete slabs;
- Reclamation of the crushed concrete on the site according to the applicable regulations;
- Construction of the treatment pad (see figure 4);
- Excavation of contaminated soils;
- Piling of contaminated soils on the treatment area;
- Biotreatment of contaminated soils placed in piles on the treatment pad;
- Backfilling of excavations with treated soils that meet the site criterion;
- Leveling of the former berms;
- Levelling of the site in general;
- Monitoring of groundwater quality at the site during and after the remediation work.

Si cela est pertinent, ajoutez à l'annexe II tous les documents permettant de mieux cerner les caractéristiques du projet (diagramme, croquis, vue en coupe, etc.).

The preliminary project schedule is attached in Appendix II.

2.5 Activités connexes

Résumez, s'il y a lieu, les activités connexes projetées (ex. : aménagement de chemins d'accès, concassage, mise en place de batardeaux, détournement de cours d'eau) et tout autre projet susceptible d'influencer la conception du projet proposé.

No related activities are planned.

3. LOCALISATION ET CALENDRIER DE RÉALISATION DU PROJET

3.1 Identification et localisation du projet et de ses activités

Nom de la municipalité, du village ou de la communauté où il est prévu que soit réalisé le projet (indiquez si plusieurs municipalités, villages ou communautés sont touchés par le projet) :

Locality of Radisson.

Catégories des terres (I, II ou III) : III

Coordonnées géographiques en degrés décimaux du point central du projet (pour les projets linéaires, fournissez les coordonnées du point de début et du point de fin du projet) :

Point central ou début du projet : Latitude : 53,778308 Longitude : -77,588281

Point de fin du projet (le cas échéant) : Latitude : Longitude :

3.2 Description du site visé par le projet

Décrivez les principales composantes des milieux physique, biologique et humain susceptibles d'être affectées par le projet en axant la description sur les éléments considérés comme ayant une importance scientifique, sociale, culturelle, économique, historique, archéologique ou esthétique (composantes valorisées de l'environnement). Indiquez, s'il y a lieu, le statut de propriété des terrains où la réalisation du projet est prévue ainsi que les principales particularités du site : zonage, espace disponible, milieux sensibles, humides ou hydriques, compatibilité avec les usages actuels, disponibilité des services, topographie, présence de bâtiments, utilisation et occupation des terres par les Autochtones, etc.

The site is located on public territory under the management of the MERN and is in zone 201-30-C of the RGEIBJ zoning bylaw no. 70, which allows for high impact commercial and industrial activities. The site has been abandoned since the dismantling of the fuel distribution infrastructures. Shrub vegetation has begun to establish itself in some areas of the site. In the center of the site is found the concrete slab of the former pump island. To the northeast of this is another slab with a small concrete building. To the northwest of the site are 2 ponds, which were formed by the accumulation of water within the former tank berms. Concrete slabs would be found under these ponds. A drainage ditch crosses the site from east to west, passing through the planned excavation area.

The site has no particular scientific, social, cultural, economic, historical, archaeological or aesthetic interest.

The site is not used nor occupied. No future projects are currently planned for the site.

The result of the project will be to mitigate the impacts of the operations that took place on the site and to harmonize it with the surrounding environment.

3.3 Calendrier de réalisation

Fournissez le calendrier de réalisation (période prévue et durée estimée de chacune des étapes du projet) en tenant compte du temps requis pour la préparation de l'étude d'impact, le cas échéant, et indiquez le déroulement de la procédure.

The preliminary project schedule is attached in Appendix II.

3.4 Plan de localisation

Ajoutez à l'annexe III une carte topographique ou cadastrale de localisation du projet et, s'il y a lieu, un plan de localisation des travaux ou des activités à une échelle adéquate indiquant notamment les infrastructures en place par rapport au site des travaux.

Figure 1 of Annexe III illustrates the location of the site in its regional context.

4. ACTIVITÉS D'INFORMATION ET DE CONSULTATION DU PUBLIC, DES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES ET DES USAGERS DU TERRITOIRE

4.1 Activités d'information et de consultation réalisées

Le cas échéant, mentionnez les modalités relatives aux activités d'information et de consultation du public réalisées dans le cadre de la conception du projet (méthodes utilisées, nombre de participants et milieux représentés), dont celles réalisées auprès des populations locales, entre autres les Cris, les Inuits et les Naskapis, ainsi que les usagers du territoire. Indiquez les préoccupations soulevées et expliquez la manière dont elles ont été prises en compte dans la conception du projet.

No public information or consultation activities have been conducted. The request for remediation of the site comes from the community of Radisson and, formerly, the MBJ. The site is located within the community of Radisson, in a commercial and industrial area.

The closest tenant to the site has been informed by the MERN of the planned work. He will be informed of the actual dates when set.

4.2 Activités d'information et de consultation envisagées au cours de la réalisation de l'étude d'impact sur l'environnement et le milieu social

Le cas échéant, mentionnez les modalités relatives aux activités d'information et de consultation du public au cours de la réalisation de l'étude d'impact sur l'environnement et le milieu social, dont celles envisagées auprès des communautés autochtones et des usagers du territoire concerné.

Not applicable.

5. DESCRIPTION DES PRINCIPAUX ENJEUX¹ ET IMPACTS APPRÉHENDÉS DU PROJET SUR LE MILIEU RÉCEPTEUR

5.1 Description des principaux enjeux du projet

Pour les phases d'aménagement, de construction et d'exploitation et, le cas échéant, de fermeture et de restauration, décrivez sommairement les principaux enjeux du projet.

No issues are identified for the project

5.2 Description des principaux impacts appréhendés du projet sur le milieu récepteur

Pour les phases d'aménagement, de construction et d'exploitation et, le cas échéant, de fermeture et de restauration, décrivez sommairement les impacts appréhendés du projet sur le milieu récepteur (physique, biologique et humain). Présentez brièvement les mesures d'atténuation ou de restauration prévues, s'il y a lieu.

The only impact is the drainage of the water contained in the basins. This water will have to be pumped to a discharge point located at the periphery of the work site.

The water contained in the ponds has been characterized on 2 occasions (2014 and 2021) and has shown concentrations consistent with its release to the environment. An additional characterization will be performed before the start of the drainage works. The drainage rate will be adjusted to minimize the suspension of particles in the discharged water. All required measures will be put in place to minimize erosion at the point of discharge, such as the use of silt fences.

Particular attention will be paid at the end of the remediation to ensure an adequate supply of topsoil for the recovery of the vegetation.

Dans le cas d'un projet de « zone grise », fournissez suffisamment de renseignements pour permettre d'évaluer les impacts sur l'environnement et le milieu social, et ce, afin de déterminer s'il y a lieu de l'assujettir à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social. Présentez les mesures d'atténuation ou de restauration prévues, s'il y a lieu.

No impact on the social environment is apprehended. The only impact on the environment is detailed in the previous section. The result of the project will be to improve the quality of the environment on the site and to meet the demands of the local community.

1. ÉMISSION DE GAZ À EFFET DE SERRE

6.1 Émission de gaz à effet de serre

Mentionnez si le projet est susceptible d'entraîner l'émission de gaz à effet de serre et, si oui, lesquels. Décrivez sommairement les principales sources d'émissions projetées aux différentes phases de réalisation du projet.

The only greenhouse gases emitted during the project will come from the machinery that will be used during the different phases of work (hydraulic shovel, 10-wheel truck, concrete crusher, etc.).

¹ Enjeu : Préoccupation majeure pour le gouvernement, la communauté scientifique ou la population, y compris les communautés autochtones concernées, et dont l'analyse pourrait influencer les recommandations ou décisions des comités nordiques quant à l'autorisation ou non d'un projet.

2. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

7.1 Autres renseignements pertinents

Inscrivez tout autre renseignement jugé nécessaire à une meilleure compréhension du projet.

3. DÉCLARATION ET SIGNATURE

8.1 Déclaration et signature

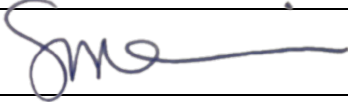
Je déclare que :

1° les documents et renseignements fournis dans ce formulaire de renseignements préliminaires sont exacts au meilleur de ma connaissance.

Toute fausse déclaration peut entraîner des sanctions en vertu de la LQE. Tous les renseignements fournis feront partie intégrante de la demande et seront publiés sur les sites Web du Comité d'évaluation (COMÉV) ou de la Commission de la qualité de l'environnement Kativik (CQEK) ainsi qu'au Registre des évaluations environnementales.

Prénom et nom

Signature



Date

2022-04-27

Annexe I

Résolution du conseil municipal, du conseil de bande, du village nordique ou de l'organisme responsable

Si cela est pertinent, insérez ci-dessous la résolution du conseil municipal, du conseil de bande, du village nordique ou de l'organisme responsable dûment certifiée autorisant le ou les signataires de la demande à la présenter.

Resolution of the municipal council, band council, Northern Village or responsible organization

Not applicable

Annexe II

Caractéristiques du projet

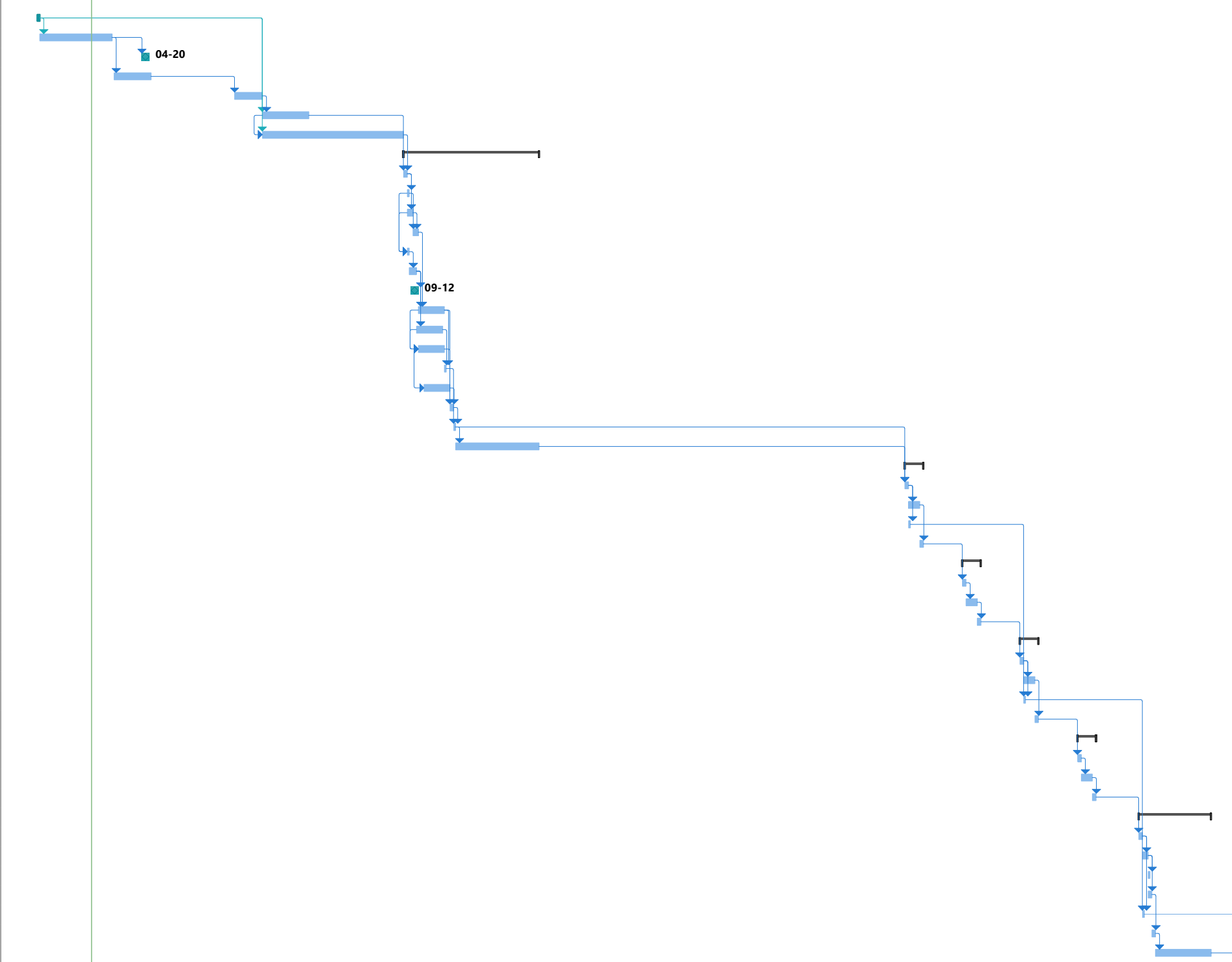
Si cela est pertinent, insérez ci-dessous les documents permettant de mieux cerner les caractéristiques du projet (diagramme, croquis, vue en coupe, etc.).

Project characteristics

- *Preliminary project schedule*
- *Drawings*

Échéancier préliminaire - Réhabilitation ancienne station-service, Radisson

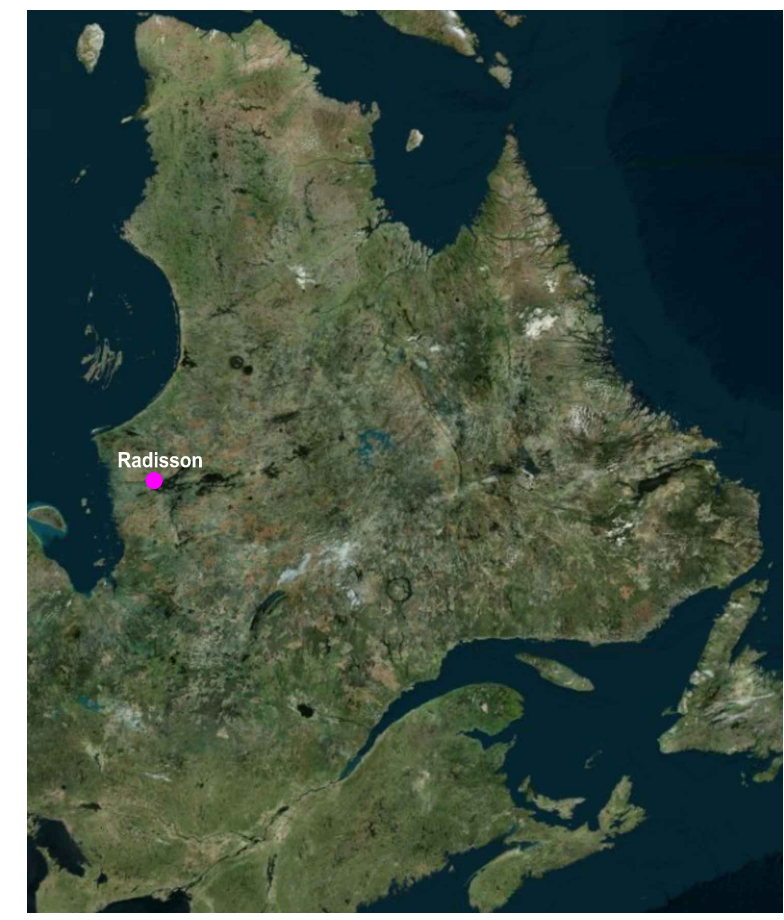
ID	Task Mode	Nom de la tâche	Duration	Start	Finish	Predecessors	2022												2023															
							2022 Qtr 1	2022 Qtr 2	2022 Qtr 3	2022 Qtr 4	2023	2023 Qtr 1	2023 Qtr 2	2023 Qtr 3	2023 Qtr 4																			
							Feb	Mar	Apr	May	Jun	Jul	Aug	Sep	Oct	Nov	Dec	Jan	Feb	Mar	Apr	May	Jun	Jul	Aug	Sep	Oct	Nov						
1	✖	Réhabilitation d'une ancienne station-service Radisson	0 d																															
2	✖	<u>Octroi du contrat</u>	1 d	Mon 22-02-21	Mon 22-02-21																													
3	✖	Préparation demande de non-assujettissement COMEV	39 d	Tue 22-02-22	Fri 22-04-01	2																												
4	✖	Réunion du COMEV	0 d	Wed 22-04-20	Wed 22-04-20	3																												
5	✖	Modification au plan de réhabilitation	20 d	Sun 22-04-03	Fri 22-04-22	3FS+1 d																												
6	✖	Suivi aux demandes d'autorisation / Réponses aux questions	15 d	Tue 22-06-07	Tue 22-06-21	5FS+45 d																												
7	✖	Achat de matériel	25 d	Wed 22-06-22	Sat 22-07-16	2;6																												
8	✖	Planification	76 d	Wed 22-06-22	Mon 22-09-05	2;7SS																												
9	✖	Réhabilitation	73 d	Tue 22-09-06	Thu 22-11-17																													
10	✖	Mobilisation	2 d	Tue 22-09-06	Wed 22-09-07	7;8																												
11	✖	Déboisement	1 d	Thu 22-09-08	Thu 22-09-08	10																												
12	✖	Drainage des réservoirs	3 d	Thu 22-09-08	Sat 22-09-10	10																												
13	✖	Excavation/concassage du béton	3 d	Sun 22-09-11	Tue 22-09-13	11;12																												
14	✖	Échantillonnage de l'emplacement de l'aire de traitement	1 d	Thu 22-09-08	Thu 22-09-08	11SS;12SS																												
15	✖	Construction de l'aire de traitement	4 d	Fri 22-09-09	Mon 22-09-12	14																												
16	✖	<u>Fin de mise en place du procédé de biotraitement des sols</u>	<u>0 d</u>	<u>Mon 22-09-12</u>	<u>Mon 22-09-12</u>	<u>15</u>																												
17	✖	Excavation des sols contaminés	14 d	Wed 22-09-14	Tue 22-09-27	15;13																												
18	✖	Mise en pile	14 d	Tue 22-09-13	Mon 22-09-26	15																												
19	✖	Échantillonnage des parois, fonds et piles	14 d	Wed 22-09-14	Tue 22-09-27	17SS;18SS																												
20	✖	Sécurisation du site	1 d	Wed 22-09-28	Wed 22-09-28	17;18																												
21	✖	Obtention des résultats d'analyses	14 d	Sat 22-09-17	Fri 22-09-30	19SS+3 d																												
22	✖	Remblayage partiel/nivellement	2 d	Sat 22-10-01	Sun 22-10-02	17;19;21																												
23	✖	Démobilisation	1 d	Mon 22-10-03	Mon 22-10-03	20;22																												
24	✖	Rapport annuel de biotraitement	45 d	Tue 22-10-04	Thu 22-11-17	23																												
25	✖	Brassage 1	10 d	Sat 23-06-03	Mon 23-06-12																													
26	✖	Mobilisation	2 d	Sat 23-06-03	Sun 23-06-04	23FS+242 d;24																												
27	✖	Brassage et échantillonnage des sols en traitement	6 d	Mon 23-06-05	Sat 23-06-10	26																												
28	✖	Suivi de la qualité de l'eau souterraine	1 d	Mon 23-06-05	Mon 23-06-05	26																												
29	✖	Démobilisation	2 d	Sun 23-06-11	Mon 23-06-12	27																												
30	✖	Brassage 2	10 d	Tue 23-07-04	Thu 23-07-13																													
31	✖	Mobilisation	2 d	Tue 23-07-04	Wed 23-07-05	29FS+21 d																												
32	✖	Brassage et échantillonnage des sols en traitement	6 d	Thu 23-07-06	Tue 23-07-11	31																												
33	✖	Démobilisation	2 d	Wed 23-07-12	Thu 23-07-13	32																												
34	✖	Brassage 3	10 d	Fri 23-08-04	Sun 23-08-13																													
35	✖	Mobilisation	2 d	Fri 23-08-04	Sat 23-08-05	33FS+21 d																												
36	✖	Brassage et échantillonnage des sols en traitement	6 d	Sun 23-08-06	Fri 23-08-11	35																												
37	✖	Suivi de la qualité de l'eau souterraine	1 d	Sun 23-08-06	Sun 23-08-06	35;28																												
38	✖	Démobilisation	2 d	Sat 23-08-12	Sun 23-08-13	36																												
39	✖	Brassage 4	10 d	Mon 23-09-04	Wed 23-09-13																													
40	✖	Mobilisation	2 d	Mon 23-09-04	Tue 23-09-05	38FS+21 d																												
41	✖	Brassage et échantillonnage des sols en traitement	6 d	Wed 23-09-06	Mon 23-09-11	40																												
42	✖	Démobilisation	2 d	Tue 23-09-12	Wed 23-09-13	41																												
43	✖	Remblayage	39 d	Sat 23-10-07	Tue 23-11-14																													
44	✖	Mobilisation	2 d	Sat 23-10-07	Sun 23-10-08	42FS+23 d																												
45	✖	Remblayage avec sols traités	3 d	Mon 23-10-09	Wed 23-10-11	44																												
46	✖	Nivellement	1 d	Thu 23-10-12	Thu 23-10-12	45																												
47	✖	Démantèlement de l'aire de traitement	2 d	Thu 23-10-12	Fri 23-10-13	45																												
48	✖	Suivi de la qualité de l'eau souterraine	1 d	Mon 23-10-09	Mon 23-10-09	44;37																												
49	✖	Démobilisation	2 d	Sat 23-10-14	Sun 23-10-15	47																												
50	✖	Rapport annuel de biotraitement	30 d	Mon 23-10-16	Tue 23-11-14	49																												
51	✖	Suivi d'eau post-réhabilitation	166 d	Mon 24-05-06	Sat 24-10-19																													
52	✖	Suivi de la qualité de l'eau 2024 #1	5 d	Mon 24-05-06	Fri 24-05-10	48FS+209 d;50																												
53	✖	Suivi de la qualité de l'eau 2024 #2	5 d	Mon 24-07-08	Fri 24-07-12	52FS+58 d																												
54	✖	Suivi de la qualité de l'eau 2024 #3	5 d	Sat 24-09-21	Wed 24-09-25	53FS+70 d																												
55	✖	Production des rapports finaux	23 d	Thu 24-09-26	Fri 24-10-18	54																												
56	✖	<u>Fin du contrat</u>	<u>0 d</u>	<u>Sat 24-10-19</u>	<u>Sat 24-10-19</u>	<u>54;55</u>																												



Date : Tue 22-03-22

Tâche		Récapitulative		Jalon inactif		Durée uniquement		Début uniquement		Jalons externes		Progression manuelle	
Fractionnement		Récapitulatif de projet		Récapitulatif inactif		Report récapitulatif manuel		Fin uniquement		Échéance			
Jalon		Tâche inactive		Tâche manuelle		Récapitulatif manuel		Tâches externes		Avancement			

10 cm
5
4
3
2
1
0



Légende

— Site à l'étude

Source : Microsoft, octobre 2021

Client

Ministère de l'Énergie et
des Ressources naturelles

Projet

Demande de non-assujettissement
COMEVI

Lot 6 217 955 du cadastre du Québec
7, avenue des Groseilliers, Radisson (Québec)

Titre

Figure 1
Plan de localisation du site

ENGLOBE



Englobe Corp.

505, boul. Parc-Technologique, bur. 200
Québec (Québec) G1P 4S9
T 1 866 981-0191 / 418 781-0191
F 418 781-0186

Discipline :	Géoenvironnement	Préparé par :	E. Rousseau	Vérifié par :	E. Rousseau
Échelle :	1 : 15 000	Dessiné par :	P. Légaré	Approuvé par :	A. Leclair
Date :	2022-04-07	No. de figure :	1 de 4		
Mise en page :	Format papier :	No. d'enregistrement :	—		
0101	11x17				

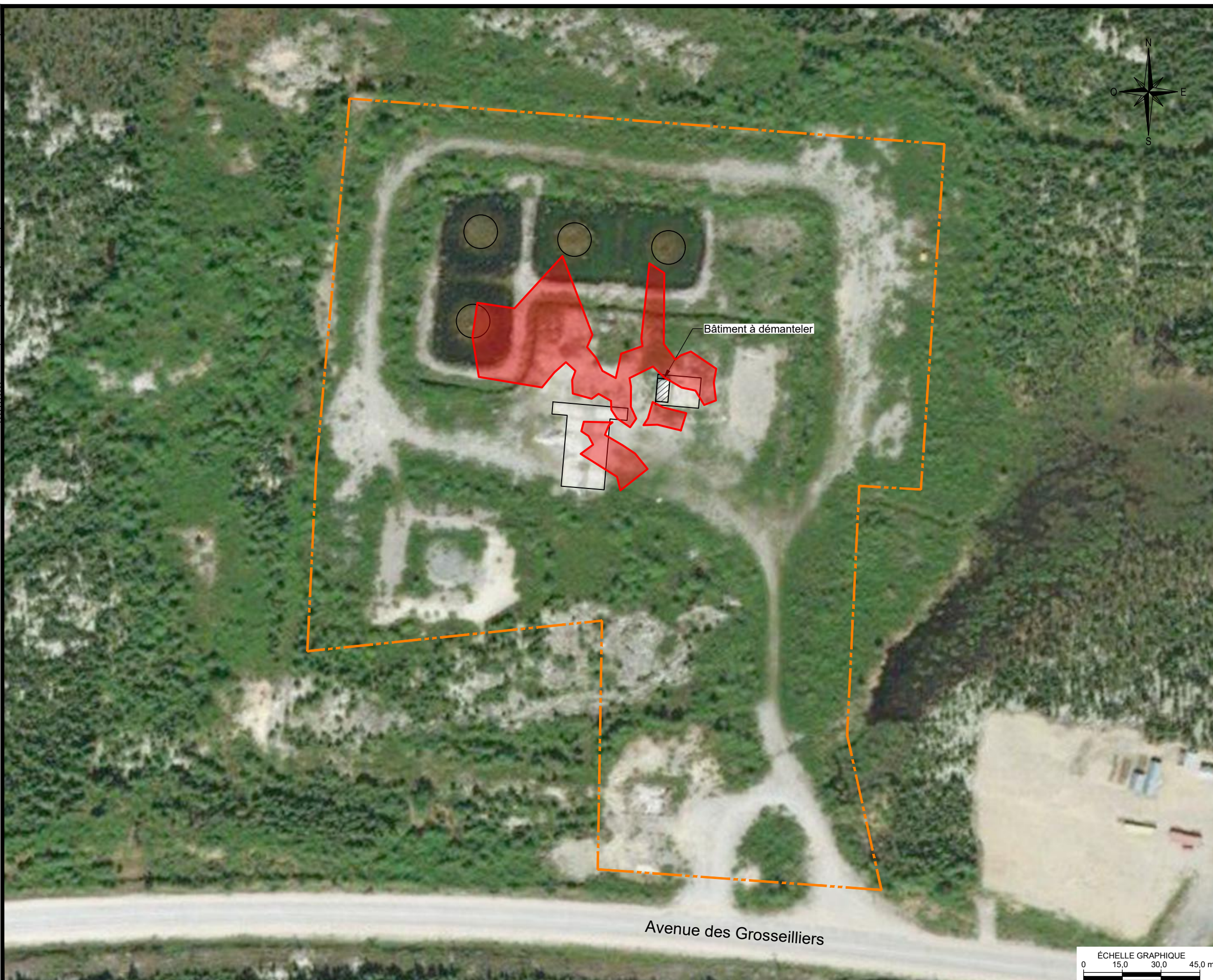
CO	Projet	Projet/ Disc	Phase/ Type	Réf. élec. / No. Dessin	Rév.
14	02200707.000-0100	EN	D		0101 00

Y:\SHARE\CALVALADA\PROJETS\04\014-02200707_RADISSON\Z4_CAD\VERSION\00\COM\EV1\14-02200707.000-0100-EN-P-0101-00.DWG

Ce document est l'œuvre d'Englobe Corp. Toute reproduction, diffusion ou adaptation, partielle ou totale, est strictement prohibée sans avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite d'Englobe et de son Client. Aucune information contenue dans ce document ne peut être utilisée par un tiers sans l'autorisation écrite d'Englobe et de son Client. Englobe Corp. se dégage de toute responsabilité pour toute reproduction, diffusion, adaptation ou utilisation non autorisée du document.

10 cm
5
4
3
2
1
0

Y:\SHAREDCAL\VALDA\PROJETS\04\014-02200707_000-0100-EN-F-0102\0103-00.DWG



Légende

	Limite du site à l'étude
	Sols contaminés supérieurs au critère « C »
	Structure de béton à démanteler et concasser

Source : Microsoft, mars 2022

Client
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

Projet
Demande de non-assujettissement COMEV
Lot 6 217 955 du cadastre du Québec
7, avenue des Grosseilliers, Radisson (Québec)

Titre
**Figure 2
Localisation des sols à excaver**

ENGLOBE	Englobe Corp.
	505, boul. Parc-Technologique, bur. 200 Québec (Québec) G1P 4S9 T 1 866 981-0191 / 418 781-0191 F 418 781-0186

Discipline : Géoenvironnement	Préparé par : E. Rousseau	Vérifié par : E. Rousseau
Échelle : 1 : 1 500	Dessiné par : P. Légaré	Approuvé par : A. Leclair
Date : 2022-04-07	No. de figure : 2 de 4	
Mise en page : 0102	Format papier : 11x17	No. d'enregistrement : —

CO	Projet	Projet/ Disc	Phase/ Type	Réf. élec. / No. Dessin	Rév.
14	02200707.000-0100	EN	D		0102 00

10 cm
5
4
3
2
1
0

Y:\SHAREDCAL\VALDA\PROJETS\04\03\014-02200707_RADISSON\Z4_CAD\VERSION 00\COMENV14-02200707.000-0100-EN-P-0102@0103-00.DWG



Légende

- Limite du site à l'étude
- Sols contaminés supérieurs au critère « C »
- Structure de béton à démanteler et concasser
- Aire de déboisement projetée

Source : Microsoft, mars 2022
Client

**Ministère de l'Énergie et
des Ressources naturelles**

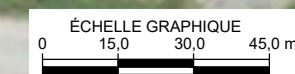
Projet **Demande de non-assujettissement
COMEVI**

Lot 6 217 955 du cadastre du Québec
7, avenue des Grosseilliers, Radisson (Québec)

Titre **Figure 3
Aménagement sur le site**

Englobe Corp.
505, boul. Parc-Technologique, bur. 200
Québec (Québec) G1P 4S9
T 1 866 981-0191 / 418 781-0191
F 418 781-0186

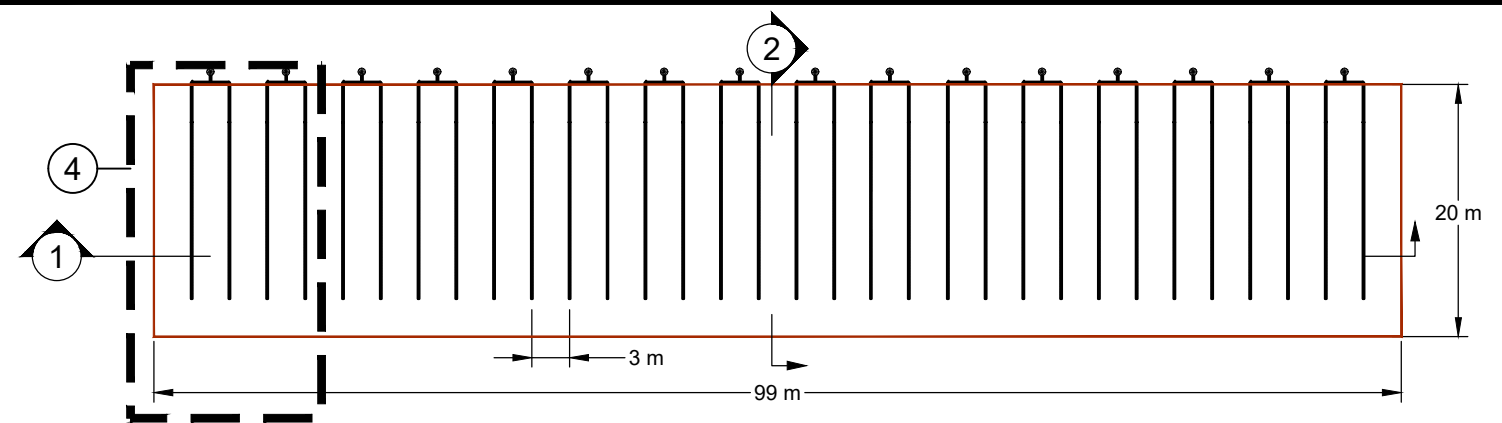
Discipline : Géoenvironnement		Préparé par : E. Rousseau	Vérifié par : E. Rousseau
Échelle : 1 : 1 500		Dessiné par : P. Légaré	Approuvé par : A. Leclair
Date : 2022-04-07		No. de figure : 3 de 4	
Mise en page : 0103	Format papier : 11x17	No. d'enregistrement : —	



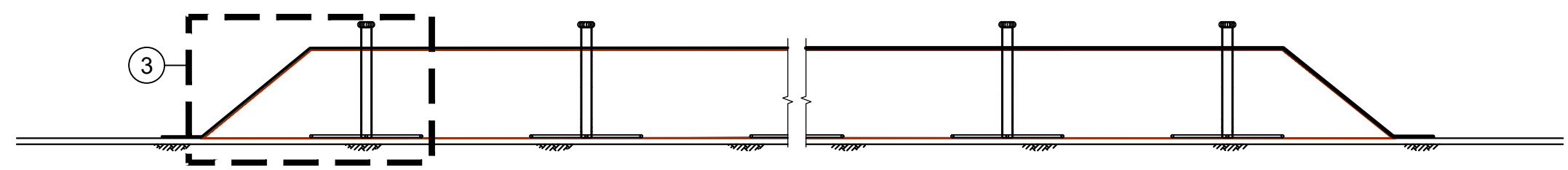
Ce document est l'œuvre d'Englobe Corp. Toute reproduction, diffusion ou adaptation, partielle ou totale, est strictement prohibée sans avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite d'Englobe et de son Client. Englobe Corp. se dégage de toute responsabilité pour toute reproduction, diffusion, adaptation ou utilisation non autorisée du document.

CO	Projet	Projet/ Disc	Phase/ Type	Réf. élec. / No. Dessin	Rév.
14	02200707.000-0100	EN	D		0103 00

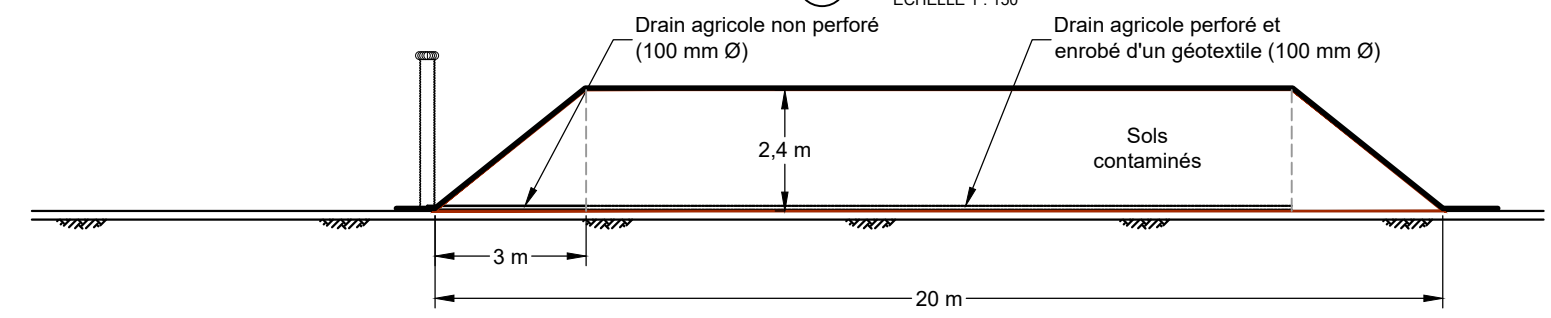
10 cm
5
4
3
2
1
0



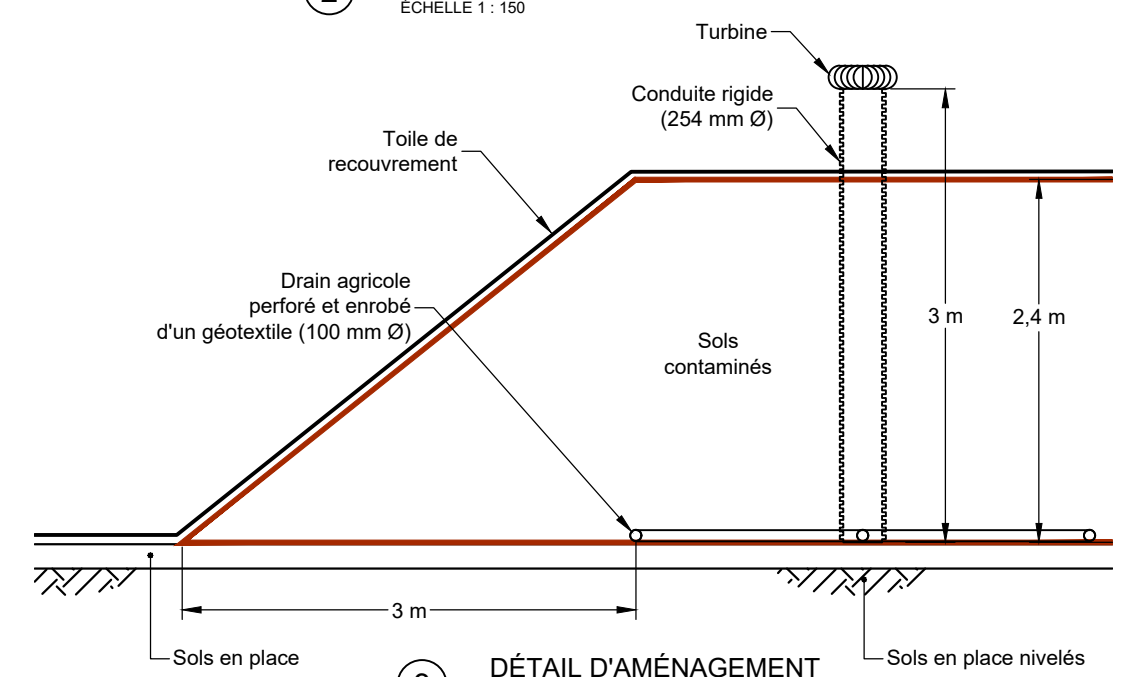
PLAN TYPE D'UNE AIRE DE TRAITEMENT
ÉCHELLE 1 : 600



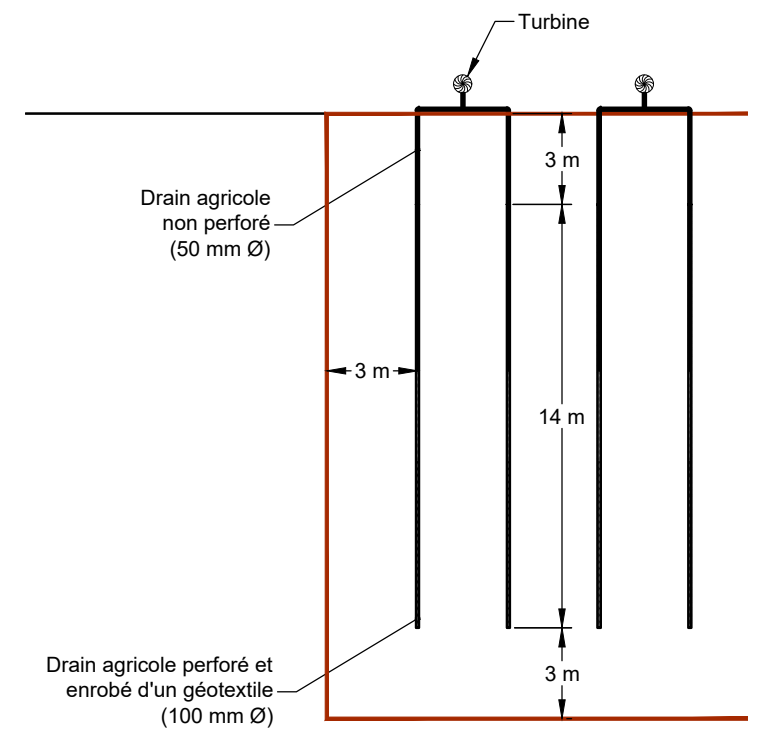
1 COUPE LONGITUDINALE
ÉCHELLE 1 : 150



2 COUPE TRANSVERSALE
ÉCHELLE 1 : 150



3 DÉTAIL D'AMÉNAGEMENT
ÉCHELLE 1 : 50



4 DÉTAIL D'AMÉNAGEMENT
ÉCHELLE 1 : 250

Client
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

Projet
Demande de non-assujettissement COMEV

Titre
**Figure 4
Détail de construction de l'aire de traitement**

Lot 6 217 955 du cadastre du Québec
7, avenue des Groseilliers, Radisson (Québec)

ENGLOBE  **Englobe Corp.**
505, boul. Parc-Technologique, bur. 200
Québec (Québec) G1P 4S9
T 1 866 981-0191 / 418 781-0191
F 418 781-0186

Discipline : Géoenvironnement	Préparé par : E. Rousseau ing.	Vérifié par : E. Rousseau ing.
Échelle : telle qu'indiquée	Dessiné par : P. Légaré	Approuvé par : A. Leclair ing.
Date : 2022-04-07	No. de figure : 4 de 4	
Mise en page : 0104	Format papier : 11x17	No. d'enregistrement : —

Resp.	Projet	Projet/ Disc	Phase/ Type	Réf. élec. / No. Dessin	Rév.
04	02200707.000-0100	EN	D		0104 00

Y:\SHARED\CALVA\DATA\PROJETS\04\014-02200707_RADISSON\Z4_CAD\VERSION\00\COMEV\14-02200707.000-0100-EN-0104-00.DWG

Annexe III
Plan de localisation

Insérez une carte topographique ou cadastrale de localisation du projet ainsi que, s'il y a lieu, un plan de localisation des travaux ou des activités à une échelle adéquate indiquant notamment les infrastructures en place par rapport au site des travaux.